



## location et litiges sur les charges

Par **lecannn**, le **07/10/2012** à **20:52**

BONJOUR

Nous louons actuellement une maison, notre propriétaire nous a imposé une avance sur charges pour l'entretien du jardin. Il a fait taillé 2 arbres sur le jardin de sa propre initiative alors que cela n'est pas nécessaire .Un pin qu'il estimait trop haut et qui faisait de l'ombre sur ses panneaux solaires et un petit magnolia qu'il a fait taillé en boule par souci d'esthétique. Ensuite, aucun jardinier n'est venu pour l'entretien usuel du jardin (feuilles mortes ,épines de pin...) et nous avons fait ces travaux nous même .Nous avons payé une avance sur charges de 360 EUROS pour l'année et notre propriétaire nous a fourni une facture des tailles des 2 arbres dont il prend à sa charge un des arbres 400 euros et nous charge le deuxième 300 EUROS ainsi que la taille de la haie (60 euros) qui n'a jamais été effectuée par ce jardinier, il s'agit d'une haie de lauriers sur 5 mètre de long que mon mari a taillé en 10 minutes. La facture ne mentionne aucune date ni horaires détaillés.

Notre propriétaire est le directeur de l'agence immobilière, et voisin direct .

Quel est mon recours?

Merci de votre aide et conseils.